

Subsides

les Antilles. Notez que je n'ai pas mentionné le Canada. Apparemment, tout le monde est au courant des progrès de la technologie, c'est-à-dire tout le monde, sauf le Canada, le ministre en face de moi et ses fonctionnaires.

Voilà pourquoi, à mon avis, le Canada manque son coup en ce qui concerne la construction de l'hydroglisseur. Il manque son coup s'il continue à fonder ses espoirs sur son prototype coûteux mais désuet baptisé le *Bras d'Or*.

J'aimerais poser quelques questions avant de me rasseoir et j'espère que le ministre aura quelques minutes pour y répondre. Je voudrais demander au ministre pourquoi nous continuons à dépenser des centaines de milliers de dollars à même le trésor public, alors que cette somme pourrait, à mon avis, être utilisée dans d'autres domaines et consacrée à d'autres projets que celui du *Bras d'Or*. Pourquoi n'avons-nous pas profité du travail expérimental effectué par notre partenaire de l'OTAN, les États-Unis? Nous aurions pu ainsi participer à un projet viable d'hydroglisseur comme le PHM, car l'hydroglisseur sera nécessaire pour surveiller nos zones économiques, protéger notre souveraineté et nos ressources marines. En outre, ce programme permettrait à tous nos chantiers navals d'entreprendre la construction de cet appareil très perfectionné aux usages inutiles. Pourquoi n'avons-nous pas agi ainsi?

M. Richardson: Madame le président, je tiens à remercier le député de South Shore de ses commentaires et à le féliciter pour ses connaissances personnelles et les renseignements qu'il a fournis sur l'hydroptère. Il a divisé son discours en deux parties; d'abord, l'échec que nous avons connu il y a de nombreuses années avec le *Bras d'Or*, bien longtemps avant que j'aie quelque responsabilité dans ce ministère, je dois dire, et puis, les perspectives d'avenir.

Pour répondre à la première partie de sa question je voudrais signaler, comme il l'a fait lui-même en partie, que les coûts élevés du *Bras d'Or* ont été imputables, d'une part, à l'incendie qu'il a décrit et, d'autre part, au fait qu'il s'agissait d'une expérience. C'était quelque chose de nouveau et nous cherchions à perfectionner des techniques au Canada. Je suis d'accord avec le député que pour ce qui est des perspectives d'avenir, nous devrions travailler de concert avec nos associés de l'OTAN et nous servir de la technologie qui a été mise au point.

Personnellement, je trouve séduisante l'idée qu'il a mentionnée de la mise sur pied par Boeing de centres de montage régionaux. Compte tenu de ses observations et d'autres qu'il a faites précédemment en ce sens, je suivrai cette affaire avec plus d'attention, car je crois que le concept de l'hydroptère a beaucoup de mérite. Je remercie encore une fois le député de l'avoir signalé à la Chambre.

M. Crouse: Puis-je dire que j'ai dit que le concept de l'hydroptère à plan glisseur escamotable a beaucoup de mérite, pas celui à plan glisseur fixe, parce qu'il n'est pas vraiment opérationnel en toutes saisons dans l'Atlantique Nord.

M. Richardson: En effet, j'ai noté la mention de l'hydroptère à plan glisseur escamotable et de ses avantages. Je n'ai pas employé le mot dans ma réponse, mais j'en ai pris bonne note pendant que le député de South Shore parlait.

M. Turner (London-Est): Madame le président, les députés conviendront tous, j'en suis sûr, que la réalisation de nos objectifs d'indépendance politique et de prospérité est fonction d'un état de paix et de sécurité internationales. On suppose donc qu'il est dans l'intérêt direct du

Canada d'empêcher la guerre et, si elle est inévitable, de ne pas la laisser prendre des proportions considérables. Les députés admettront aussi que des hostilités de grande envergure, dans tout contexte nucléaire, auraient des conséquences d'une gravité qui dépasse l'imagination la plus fertile.

Comme nous le savons, le maintien de la paix reste une priorité des Nations Unies. Nous croyons aussi par ailleurs, que la tâche n'appartient pas seulement aux superpuissances, mais que d'autres pays, y compris le Canada, doivent accepter et assumer une partie de la responsabilité.

Le Canada a mérité l'estime générale parce qu'il a non seulement la capacité, mais ce qui est tout aussi important, la confiance et l'amitié d'autres pays, ce qui nous permet de travailler de façon efficace au maintien de la paix. Partout où vont nos troupes dans le monde, le soldat canadien hautement discipliné est l'objet de respect et de considération, à cause de cette confiance. Le rôle militaire des forces canadiennes pour le maintien de la paix internationale est un aspect vital et important de l'ensemble des efforts du Canada.

Les récents événements mondiaux ont démontré que notre rôle de gardien de la paix peut coûter cher. Tout imparfait que soit parfois le maintien de la paix, nous devons reconnaître qu'aussi longtemps que des hommes recourront à la force pour régler des différends, les Canadiens devront, surtout dans le monde d'aujourd'hui, se tenir prêts à rétablir et sauvegarder la paix entre les nations.

Il y a lieu d'apprécier également le rôle humanitaire que remplissent les forces canadiennes de maintien de la paix, soit en allégeant les souffrances, soit en fournissant aide et protection aux malheureux innocents pris dans le conflit. Ce rôle, les Canadiens le remplissent très efficacement à Chypre où les forces des Nations Unies s'efforcent de maintenir la paix. Parce que tous les Canadiens s'inquiètent sérieusement du bien-être et de la sécurité de nos militaires, ceux-ci ont reçu des instructions rigoureuses de ne jamais risquer leur vie.

L'expérience du Canada nous en a beaucoup appris sur les opérations de maintien de la paix. Depuis 1946, les gouvernements du Canada ont accepté toutes les demandes qu'ils ont reçues des Nations Unies à cet égard. En outre, nous avons accédé à des demandes de participation à des missions analogues en dehors des cadres des Nations Unies: deux en Indochine et une au Nigeria. Le Livre blanc de 1971 sur la défense et la politique étrangère du gouvernement en ce qui a trait au maintien de la paix témoigne du souci constant du gouvernement de participer, de concert avec les autres pays membres des Nations Unies, aux efforts en vue de rendre encore plus efficaces les opérations de maintien de la paix, et de continuer à contribuer au succès de celles auxquelles le Canada participe déjà de façon utile, de préférence sous les auspices des Nations Unies.

C'est à nos forces armées qu'a surtout été confiée la tâche de maintenir la paix. Elles nous ont bien servis et nous ont acquis auprès de la communauté internationale la réputation de gardiens de la paix par excellence. Elles ont fait leur preuve, aussi bien dans les opérations de grande envergure comme celles de Corée et du Congo, que dans les simples missions d'observation pour le compte des Nations Unies. Travaillant souvent dans des conditions inconfortables et dangereuses, elles ont parfois échoué.

Je sais que vous êtes tous fiers des militaires qui représentent le Canada sous la bannière des Nations Unies.